

BANQUE POPULAIRE, CAISSE D'ÉPARGNE

# L'Écureuil ébranlé par une vague de suicides

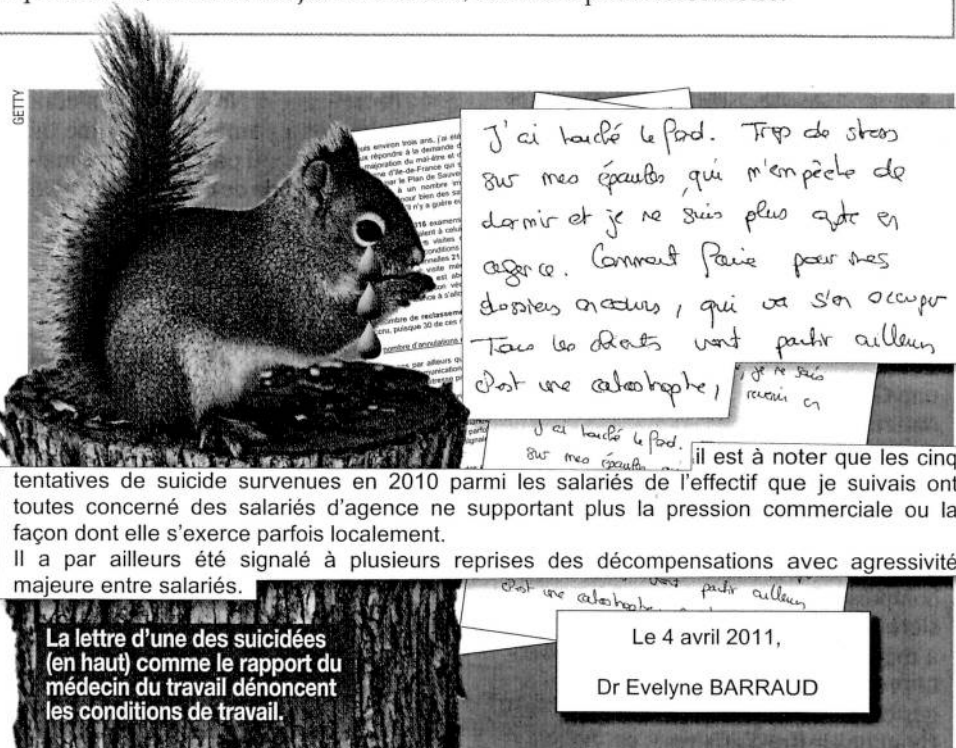
Quatre salariés du groupe BPCE se sont donné la mort en deux mois, et d'autres tentatives sont rapportées. La banque réfute, dans la majorité des cas, la cause professionnelle.

**L**e lundi 30 mai, de nombreux salariés de la Caisse d'épargne Ile-de-France ont assisté, à Hardricourt, près de Paris, aux obsèques de leur ex-collègue **Michel Q.** Cet ancien assistant informatique âgé de 50 ans, dont 32 passés au sein de la banque, s'était donné la mort une semaine plus tôt à son domicile. Une fois la cérémonie achevée, un sujet animait les discussions : les conditions de travail chez BPCE. Il s'agit en effet du quatrième suicide intervenu en deux mois au sein du groupe, né de la fusion en 2009 des Banques populaires et des Caisses d'épargne. A tort ou à raison, beaucoup d'employés voient dans ces drames la conséquence d'un durcissement des conditions de travail.

La triste série a démarré le 18 mars dans la petite ville de Sospel, près de Menton. Ce jour-là, **Nadine B.**, directrice de la Caisse d'épargne locale, s'est jetée sous un train près de son domicile. Dans le courrier qu'elle a laissé et que Capital s'est procuré, cette mère de deux enfants énumère sans équivoque les causes professionnelles de son geste (voir ci-contre). «Elle avait alerté sa hiérarchie dès 2010, raconte un collègue. Mais la pression a

redoublé dans les 15 derniers jours. On l'a menacée de sanctions si elle ne finissait pas de remplir les dossiers réglementaires des clients.» Le lien de cause à effet a été jugé probant par la Caisse primaire d'assurance-maladie des Alpes-Maritimes, qui a requalifié ce suicide en accident du travail. La gendarmerie locale poursuit son enquête et la famille de la victime a porté plainte.

La famille de **Michel Q.** envisage de faire de même. «Ses problèmes ont commencé avec la fusion des caisses françaises et les réductions d'effectifs qui



tentatives de suicide survenues en 2010 parmi les salariés de l'effectif que je suivais ont toutes concerné des salariés d'agence ne supportant plus la pression commerciale ou la façon dont elle s'exerce parfois localement.

Il a par ailleurs été signalé à plusieurs reprises des décompensations avec agressivité majeure entre salariés.

La lettre d'une des suicidées (en haut) comme le rapport du médecin du travail dénoncent les conditions de travail.

ont suivi», témoigne sa sœur **Christine**. Dans son bilan 2010, dont Capital a obtenu copie, l'un des médecins du travail de la Caisse d'épargne Ile-de-France note une dégradation inquiétante du climat de travail. Son rapport recense 1 324 appels à son service pour 2 084 employés et cinq tentatives de suicide de «salariés d'agence ne supportant plus la pression commerciale». **Bernard Comolet**, le patron de la Caisse, nous a fait savoir qu'un seul cas avait été signalé au management.

Dans les deux autres cas de suicide, au siège de BPCE à Paris et en Franche-Comté, les causes professionnelles ne sont pas avérées. Mais, pour les syndicats, cette accumulation de drames découle de la stratégie de «benchmark» mise en place par le groupe. «Il faut

suspendre cette méthode qui vise à mettre en compétition permanente les caisses, les agences et les individus entre eux», estime **Bruno Aguirre**, secrétaire général de FO. Cette méthode avait été initiée par **Olivier Klein** en 2007 lorsqu'il dirigeait la Caisse d'épargne Rhône-Alpes. Il la déploie désormais sur tout le territoire depuis que le patron de BPCE, **François Pérol**, lui a confié l'ensemble du réseau en 2010.

La direction de BPCE réfute la cause professionnelle dans trois cas sur quatre et tout lien avec les méthodes de management. S'agissant des risques psychosociaux, «toutes les Caisses d'épargne ont réalisé un diagnostic approfondi et mis en place des plans d'action, en associant leurs partenaires sociaux et les services de santé», fait-elle savoir. Le syndrome France Télécom est dans toutes les têtes. *Gilles Tanguy* ●